

► **Assemblée générale**

# Les CUMA des Charentes vont passer l'épreuve de la réforme de la PAC

Un débat sur la réforme de la PAC et ses incidences a animé l'assemblée générale de la Fédération des CUMA des Charentes à Sigoigne. Les CUMA auront leur rôle à jouer.

La PAC et ses bouleversements à partir de 2015 demeurent le grand sujet qui agite les milieux agricoles ses temps-ci. La fédération des CUMA des Charentes a profité de son assemblée générale le 21 février à Sigoigne pour aborder cette question importante pour les agriculteurs.

C'est Pascal Basset, du CER France, qui s'est collé à cet exercice plutôt fastidieux sur cette vaste équation aux subtilités complexes. Diaporamas à l'appui, il a énoncé les différents éléments constitutifs de cette nouvelle PAC 2015-2020 avec la baisse de 3 % du budget global, le remplacement des DPI par les DBP, les paiements vert et les paiements redistributifs, les aides couplées et leurs enveloppes par production, alors que le second pilier qui récupère 3 % du budget du premier pilier voit sa gestion confiée aux Conseils

régionaux. Les DPB seront constitués d'une part historique et d'une part convergente qui évoluera au fil des années en faveur de la seconde (30 % / 70%), sans que l'exploitant ne puisse perdre plus 30 % de ces aides initiales.

Reste encore un certain nombre de questions en suspens : Comment le plafond d'aides sera-t-il mis en place ? Les Gaec, quelles règles de transparences ? Quel sera le montant précis des aides couplées ? Quelles MAB seront mises en place ? En attendant la définition de ces éléments, il en résulte dans l'ensemble, en dépit de la multiplicité des cas, plutôt une perte du niveau d'aides (voir encadré), doublé d'un renforcement des contrôles.

## Des opportunités à saisir

Dans ce contexte flur globallement défavorable, Georges Rigla, le directeur de la CUMA des Charentes, a expliqué que : « en matière de charge de mécanisation, il existe des leviers. Nous sommes en mesure de gagner 45 € par hectare de SAU ». Pascal Chamtepie, le président,



Pascal Chamtepie, président des CUMA des Charentes, Sébastien Selin, secrétaire, et Philippe Cimetièrre, administrateur.

a confirmé que ce poste de mécanisation était plus que jamais important dans un moment où l'on va encore « demander aux paysans de se serrer la ceinture, et où le prix du matériel flambe. Moi-même, je me suis mis en tracteur en CUMA et j'ai pu diviser par deux le poste traction. Il existe plein d'autres domaines où les CUMA peuvent jouer ce rôle

## En bref

**Les résultats des concours au salon de l'agriculture Cognac VSOOP**  
Or : Cognac de Luz SAS d'Argence-Champagne (Fine Champagne de 2007).  
Argent : EARL des Rentremis de Saint-Méme-le-Carreres (cognac Grande réserve de 2000)

**Cognac XO**  
Or : Henri Gelfard de Verrières (premier cru du Cognac).  
Argent : Jean-Claude Saunier à Ségonzac (cognac Excellence Hors d'âge, Grande Champagne de 1971).

**Pineau des Charentes blanc**  
Argent : H. Mounier à Cognac, millésime 2011.  
Argent : Pineau et cognac Moreau à Bèceteresse, millésime 2010/2011.

**Pineau des Charentes blanc vieux**  
Argent : Anpiti Stéphane à Bassac,

**Pineau des Charentes rosé**  
Or : Vignolles Baron à Cherves-Rohémont, millésime 2006 et 2011.  
Or : Pineau et Cognac à Bèceteresse, millésime 2010/2011.  
Argent : Drouet et fils à Sallès-d'Angles, millésime 2010.

**Vins de Charente**  
Rouge 2013, médaille d'or à la coopérative agricole Charentes Alliance à Cognac.  
Rosé 2013, médaille d'argent à la coopérative agricole Charentes Alliance.  
Blanc 2013, médaille d'argent à la coopérative agricole Charentes Alliance.

**La Coordination Rurale de Charente**  
"Quels effets et quelles incidences aura la nouvelle PAC 2014 pour votre exploitation ?" C'est le thème

de la réunion organisée le vendredi 7 mars 2014 à 14h à la salle Guinonnet à La Chambre d'agriculture de Charente par la Coordination Rurale de la Charente, à destination de tous les agriculteurs des environs. Après une présentation complète des conséquences concrètes qui vont impacter les agriculteurs au vu des évolutions de la Politique Agricole Commune, François Lucas (Vice président national de la CR) répondra à toutes les questions des participants.

## Le nouveau bureau des JA 16

Suite aux élections qui ont eu lieu le 13 février, veuillez trouver ci-dessous les nouveaux représentants du syndicat des Jeunes Agriculteurs de Charente. Président : Marc Spauwers, vice-président : Jean-François Guindant, Secrétaire Général : Romain Berrou, Secrétaire Général : David Ifrean, Trésorier : Nicolas Delouche

## Évolution des aides selon les systèmes de production

Au final, selon des prospectives réalisées sur des modèles types par le CER France, on se rend compte que les grands perdants de cette réforme seront les exploitations en grandes cultures irriguées avec 160 ha (-29 %), soit une perte de - 83 € /ha) ou en production laitrière spécialisée avec 80 vaches et 150 ha (-30 % - 25 €/1000 litres), suivis par les grandes cultures en culture sèche avec 150 ha (-19 % - 49 €/ha). Dans une moindre mesure les systèmes en grande culture et vignes (60 ha de céréales et 25 ha de vignes), qui intéressent les Charentais, perdront - 8 % des aides.

une baisse de - 23 €/ha.

En matière d'élevage, les scénarios dépendront en partie de la zone géographique, zones défavorisées ou pas, qui permettra à l'exploitation de bénéficier ou pas de l'IGHN augmentée de + 15 %, et fusionnée avec la PHAE, ainsi que des politiques régionales en matière de MAB.

En attendant, les caprins spécialisés avec 450 chevres et 35 ha seraient gagnants (+ 19 %, soit + 9 €/1000 litres). Les bovins viande naisseurs resteraient stables alors que les systèmes bovins naisseurs-engraisseurs perdraient un peu (- 7 %).

forme : faut-il se préparer à de nouveaux adhérents en mécanisation partagée ? Le verdissement va-t-il impliquer de nouveaux besoins en matériel ? Et puis, il y a les doutes concernant le second pilier qui contient les aides directes au CUMA. « Il existe des incertitudes sur ce second pilier qui passe sous l'autorité de gestion des Régions, mais je pense qu'il y aura beaucoup d'opportunités car le cadre européen favorise les projets et les investissements collectifs. Les CUMA auront des cartes à jouer ».

ALEXANDRE MERLINGES